

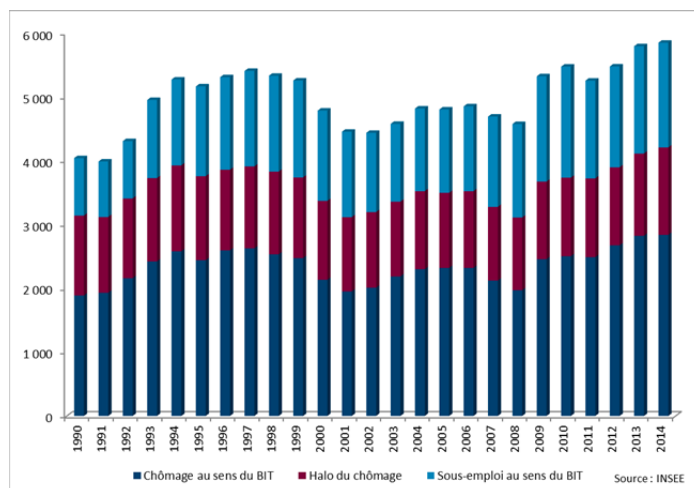
Les deux tiers de la demande d'emploi résultent de la montée structurelle du précarariat

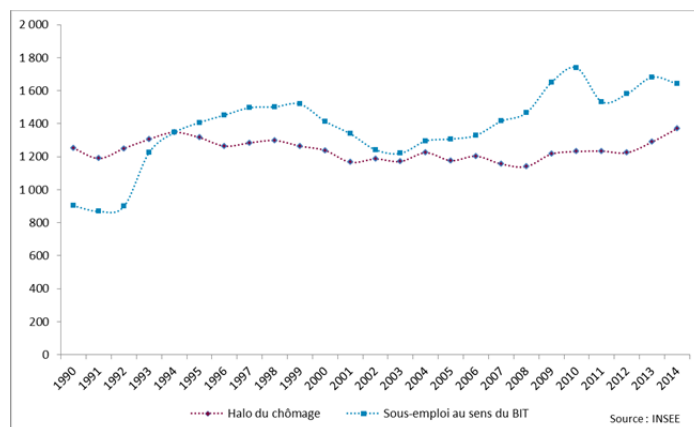
Chaque mois, les chiffres du chômage sont analysés, comme s'il s'agissait d'un indicateur conjoncturel de bonne santé de l'économie. Qu'en est-il dans la réalité ? Une analyse de la demande d'emploi prouve, au contraire, que les deux tiers du chômage procèdent d'un mouvement structurel. En France, l'économie de l'emploi stable cède progressivement place à l'économie des contrats courts et du temps partiel. Et la première subventionne l'autre, via l'indemnisation chômage...

Croissance conjointe du chômage et du sous-emploi

On assiste, depuis 30 ans, à une double tendance haussière : hausse à la fois du chômage, et du sous-emploi.

Ainsi, le chômage passe de presque 1.9 million d'individus en 1990 à plus de 2.8 millions en 2014. Mais la courbe du chômage connaît toutefois des variations conjoncturelles importantes sur la période : elle reflète la dimension conjoncturelle de l'économie, et sa propension à détruire ou créer de l'emploi. Au contraire, le halo autour du chômage reste relativement constant sur cette période. Mais surtout, le sous-emploi, quant à lui, double presque sur la même période, passant de 900 000 à plus de 1.6 million, et sa montée est quasi régulière, insensible aux fluctuations de la conjoncture.



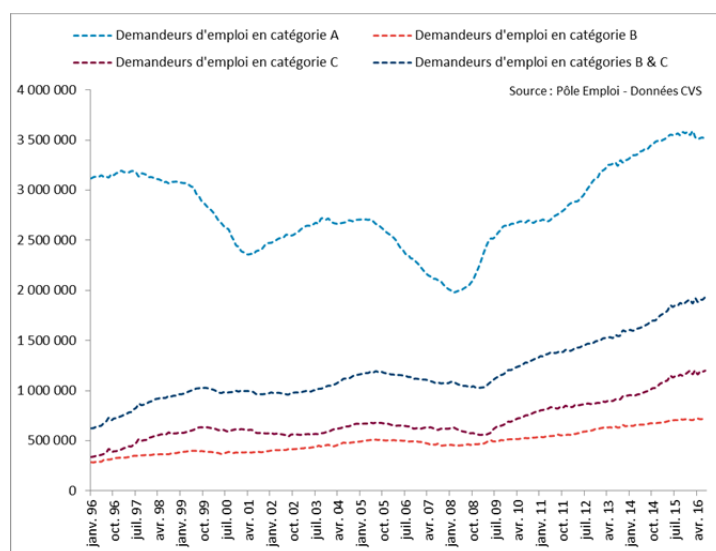


Graphiques 1 & 2 - Définitions (source INSEE, au sens du BIT)

- [Halo du chômage](#)
- [Chômage](#)
- [Sous-emploi](#)

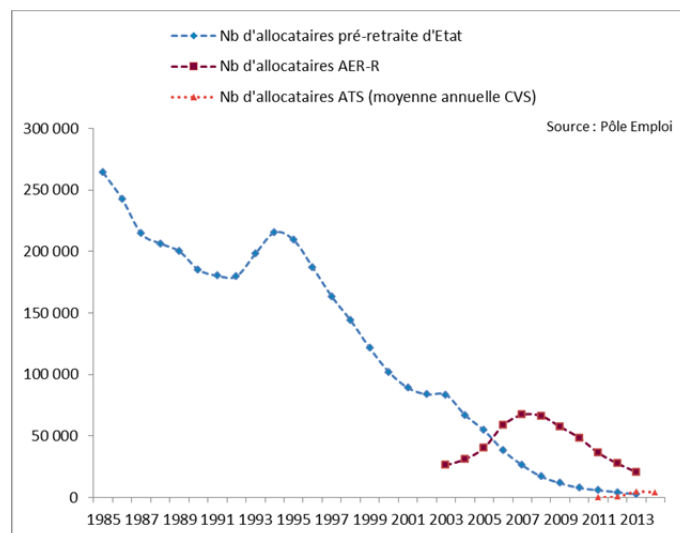
Cette montée spectaculaire et surtout structurelle du sous-emploi se confirme dans le graphique 3. On observe en effet des variations régulières et importantes du volume de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, avec une forte hausse depuis septembre 2008 s'expliquant par une dégradation de la conjoncture économique. Sur la même période, par contre, la croissance du nombre de chômeurs en activité réduite (catégories B et C), est constante, triplant presque ce nombre (de 0.6 en janvier 1996 à 1.9 million en juillet 2016). L'amélioration vécue au début des années 2000 (forte création d'emplois au niveau national) n'aura été que temporaire.

Or les chiffres du chômage annoncés mensuellement regroupent traditionnellement les catégories A, B et C. Cette croissance de l'activité réduite, à caractère structurel, explique donc une part prépondérante de la montée du chômage, bien au-delà des effets de la conjoncture.



Graphique 3 - Définitions des catégories A, B, C, D, E

Un autre élément structurel a joué sur la période considérée, avec l'extinction des dispositifs de pré-retraites, qui touchaient environ 260 000 allocataires en 1985. Leur remplacement par des départs indemnisés (ruptures conventionnelles ou licenciements individuels) aboutit automatiquement et factivement à accroître la demande d'emploi, alors qu'auparavant les individus dans cette situation étaient sortis des chiffres du chômage.



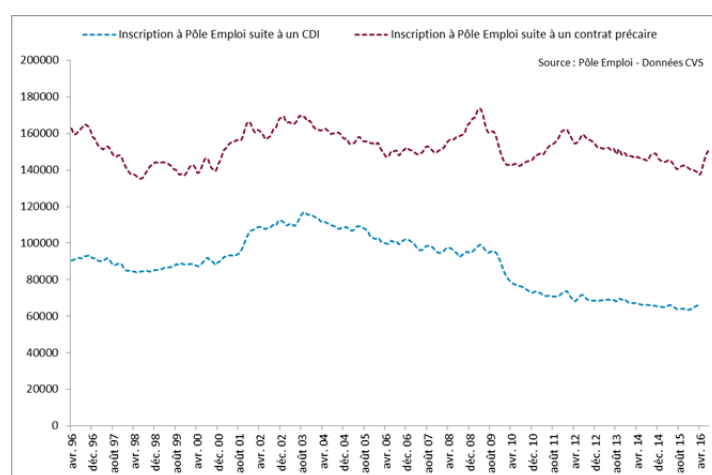
Graphique 4 - Définitions (source Pôle Emploi) :

- L'Allocation Equivalente Retraite de Remplacement (AER-R) a été supprimé au 1^{er} janvier 2011, remplacée par l'Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), elle aussi supprimée, et nécessitait l'inscription préalable comme demandeur d'emploi.
- Les pré-retraites d'Etat (ou FNE) ont été supprimées en 2012 et ne requéraient pas d'être inscrits comme demandeur d'emploi.

La demande de travail exprimée par les entreprises organise la montée structurelle du précariat

Alors que les CDI sont très majoritaires sur le marché du travail français (85% du stock d'emploi salarié), plus de 2 inscriptions à Pôle Emploi sur 3 s'expliquent par la fin d'un contrat précaire (CDD ou intérim). Or cette tendance est à la hausse. Ainsi, un tiers du chômage seulement relève des mutations économiques affectant les entreprises, reflétant ainsi la recomposition de la sphère productive.

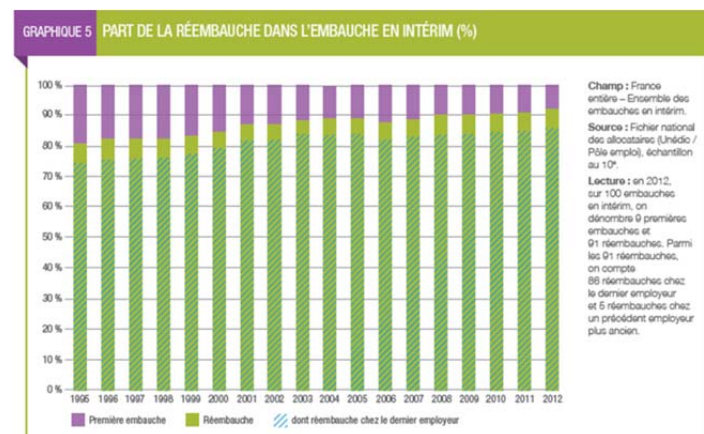
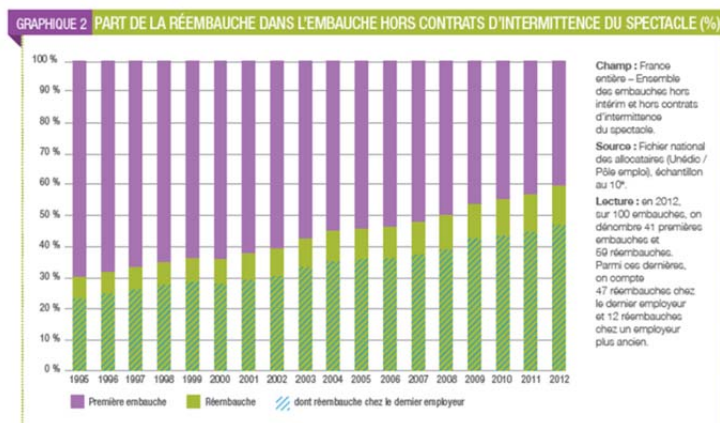
A contrario, les deux tiers restants répercutent le mouvement grandissant de précarisation de l'économie, notamment la flexibilisation grandissante de l'offre d'emploi. Plusieurs études récentes confirment ce phénomène ([France Stratégie](#) sur les transitions professionnelles ; [INSEE](#) sur la croissance de la rotation de la main d'œuvre).



Graphique 5

Alors que les deux tiers des inscriptions à Pôle Emploi s'expliquent par une fin de CDD ou de contrat d'intérim, les réembauches représentent par ailleurs une proportion importante des recrutements effectués (presque 60% au global et même plus de 90% dans l'intérim). Et cette part est en

augmentation. Ainsi, l'essentiel des chômeurs s'inscrivant à Pôle Emploi suite à un CDD ou un intérim sont en attente d'une réembauche, et non en recherche d'un autre emploi.



Graphiques 6 & 7 – Source : BENGHALEM H (2016), *La majorité des embauches en contrats courts se font chez un ancien employeur, Eclairages Etudes et Analyses de l'Unédic, n°14, janvier 2016.*

Au final, il apparaît que le chômage enregistre, pour deux tiers une organisation structurelle de l'économie, dans une préférence donnée aux contrats courts ou partiels ; et pour un tiers seulement les mutations inévitables de l'économie. Le problème est que ce mécanisme aboutit à un subventionnement, par l'économie stable, de l'économie de la précarité. Comme l'attestent les chiffres de l'assurance chômage, excédentaire sur le compartiment des CDI, déficitaire sur les CDD et l'intérim.